

## BULLETIN D'ADHÉSION 2018-2019

### ASPTT CERGY-PONTOISE

#### Partie 1 réservée à l'adhérent

Nom\* \_\_\_\_\_  
 Prénom\* \_\_\_\_\_  
 Date de nais.\* \_\_\_\_\_  
 Sexe\*      Homme    Femme  
 E-mail\* \_\_\_\_\_  
 Profession \_\_\_\_\_  
 Bénévole \_\_\_\_\_

Adresse\* \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 Code postal\* \_\_\_\_\_  
 Ville\* \_\_\_\_\_  
 Téléphone \_\_\_\_\_  
 Mobile \_\_\_\_\_  
 La Poste                      Id. RH (2) :  
 F. publique (1)

#### Etat sportif

Licence délégataire - Numéro :  
 Compétition  
 Certificat médical du : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Ou, si vous avez déjà fourni un certificat médical  
 au club il y a moins de 3 ans :

Renouvellement questionnaire de santé  
 (Réponse **NON** à toutes les questions)  
 Cerfa n°15699\*01

#### Partie 2 réservée au club

##### Activité :

##### Type d'adhésion

Création  
 Renouvellement

##### Licence FSASPTT

Licence FSASPTT PREMIUM 17.00 €  
 Licence FSASPTT Associée 2.00 €  
 Licence FSASPTT Stage 10.00 €  
 Licence FSASPTT Événementielle 2.00 €

#### Comment avez-vous connu l'ASPTT ?

Affichage	Forum	Radio
Autre	Manif. sportive	Site Internet
	Presse	Un ami

Je déclare sur l'honneur l'exactitude des informations portées  
 ci-dessus et m'engage à respecter la réglementation de la  
 Fédération.

À \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_  
 Signature obligatoire demandeur ou représentant

#### Montants financiers

Droit d'adhésion : \_\_\_\_\_  
 Licence FSASPTT : \_\_\_\_\_  
 Montant section : \_\_\_\_\_  
 Montant lic. dél. : \_\_\_\_\_  
 Montant autre : \_\_\_\_\_  
**Montant total** : \_\_\_\_\_  
 Mode de paiement : \_\_\_\_\_

#### Informatique et libertés

« La loi informatique et liberté N°78-17 du 6 janvier 1978  
 modifiée en août 2004, s'applique aux réponses faites à ce  
 questionnaire. Toutes les informations de ce document font  
 l'objet d'un traitement informatique et le licencié dispose d'un  
 droit d'accès et de rectification auprès du Secrétaire Général  
 de l'ASPTT. Ces coordonnées pourront être cédées à des  
 partenaires commerciaux avec faculté pour le licencié de  
 s'opposer à leurs divulgations.

#### Cession de droit à l'image

Je ne souhaite pas que les photos, les prises de vue et  
 interviews réalisés dans le cadre de ma participation aux  
 manifestations soient publiés et diffusés à la radio, à la  
 télévision, dans la presse écrite, dans les livres ou sur le site  
 internet par des moyens de reproduction photomécaniques  
 (films, cassettes vidéo, etc.) sans avoir le droit à une  
 compensation.

Je ne souhaite pas recevoir d'information de la part de la  
 FSASPTT.

Je ne souhaite pas recevoir d'information de la part des  
 partenaires de la FSASPTT.

#### Autorisation parentale

Je, soussigné(e), M. ou Mme \_\_\_\_\_  
 représentant légal de : \_\_\_\_\_  
 certifie lui donner l'autorisation de :

- Se licencier à la FSASPTT et d'adhérer à l'ASPTT pour  
 toutes les activités
- Prendre place dans un véhicule de l'association, ou une  
 voiture particulière, afin d'effectuer les déplacements  
 nécessités par les compétitions sportives officielles,  
 amicales ou de loisirs au cours de la saison.

J'autorise les responsables à faire procéder à toute  
 intervention médicale d'urgence. La personne à contacter en  
 cas d'urgence est : \_\_\_\_\_  
 numéros de téléphone : \_\_\_\_\_  
 adresse e-mail : \_\_\_\_\_

(\*) Champs obligatoires

(1) Fonction publique ou assimilé : entreprise publique,  
 salarié d'association

(2) Identifiant RH pour les postiers

#### Assurance

L'établissement d'une des 4 licences permet à son titulaire  
 de bénéficier des assurances Responsabilité civile,  
 Assistance et « Dommages corporels » souscrites par la  
 FSASPTT.

L'assurance « Dommages corporels » est facultative mais la  
 FSASPTT vous informe que les risques encourus lors de la  
 pratique d'une activité sportive peuvent donner lieu à des  
 accidents sur lesquels il convient de s'assurer par le biais  
 d'une assurance « Dommages corporels ». Le montant de  
 cette assurance compris dans le prix de la licence FSASPTT  
 est de 1,84 € et dans celui de la licence FSASPTT associée  
 est de 0,60 €. Il est de 0,35 € dans la licence événementielle  
 et la licence stage. Si vous ne souhaitez pas cette  
 assurance dommages corporels, le montant de cette  
 dernière sera déduit.

Concernant la licence FSASPTT associée, il est précisé  
 qu'en cas de refus d'adhésion aux garanties proposées par  
 une autre fédération, l'assureur de la FSASPTT ne prendra  
 pas en charge les risques refusés, et par conséquent  
 refusera le dossier de sinistre.

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_ reconnais avoir pris  
 connaissance :

- De la notice d'assurance m'informant du résumé des  
 garanties incluses dans le contrat d'assurance et adhérer au  
 contrat national proposé par la FSASPTT (notice aussi  
 disponible sur le site [www.asptt.com](http://www.asptt.com))
- Des statuts et règlement intérieur (disponible au secrétariat  
 de l'association)

Je satisfais à la visite médicale OBLIGATOIRE m'autorisant  
 à pratiquer le ou les sports considérés.

#### Refus d'assurance « Dommages corporels »

En cas de refus de souscription de l'assurance « Dommages  
 corporels », le club doit s'assurer que le bénéficiaire a bien  
 pris connaissance des informations assurances figurant sur  
 la notice d'information à conserver par le licencié et qu'il  
 prend sa décision en toute connaissance de cause.

Si le soussigné refuse de souscrire à l'assurance «  
 Dommages corporels », il reconnaît avoir été informé des  
 risques encourus lors de la pratique d'une activité sportive  
 pouvant porter atteinte à son intégrité physique et il coche la  
 case ci-dessous.

Je ne souhaite pas souscrire d'assurance « Dommages  
 corporels »